

Le COMPTOIR FINANCIER AUTORISÉ vous écrit

Les promesses et les chiffres du courrier émanant du **COMPTOIR FINANCIER AUTORISÉ (CFA)** vont vous faire tourner la tête.

Le **CFA** a organisé une grande opération financière de dédommagement et d'aide aux personnes et vous faites partie des bénéficiaires : un premier chèque de 45 000 € vous est annoncé, et un second du montant de votre choix (*avec un maximum de 75 000 €*) !

Ce règlement sera effectué par versement express **Chronocash CFA**. Bien évidemment, les frais correspondants sont à votre charge (*40 €, à régler à l'ordre d'OMC*) et le tout est à expédier à une adresse à Budapest (*Hongrie*).

Compte tenu du concentré d'informations inséré dans les 3 feuillets recto verso que vous avez reçus, vous n'aurez certainement pas remarqué deux formulations :

- ⇒ l'indication en caractères minuscules qu'il s'agit d'un tirage au sort ;
- ⇒ votre demande de recevoir votre « argent » à domicile correspond à un bonus argent constitué par un vulgaire bracelet.

Voici exactement le genre de propositions publicitaires que le consommateur doit absolument éviter.